RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

Cathy DUFOUR
La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Emilie LEVEAU
Mail : e.leveau@inao.gouv.fr
Tél 02 40 35 82 32

V/Réf :
N/Réf : EL/CB
Objet : **PLUi AVRANCHES – MONT-SAINT-MICHEL (50)**
Modification simplifiée N°1

La Directrice de l'INAO
à
Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération
Mont Saint Michel - Normandie
1 rue du Général Ruel
50305 AVRANCHES cedex

Nantes, le 7 mai 2025

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 11 avril dernier, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, le projet de Modification simplifiée du PLUi du territoire AVRANCHES – MONT-SAINT-MICHEL, arrêté par délibération du Conseil communautaire en date du 23 décembre 2024.

L'ensemble des communes composant le périmètre du PLUi sont situées dans l'aire des Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) « Calvados », « Pommeau de Normandie ». La plupart d'entre-elles appartiennent également aux aires des Appellations d'Origine Protégée (AOP) « Camembert de Normandie », « Pont l'Evêque » et « Prés Salés du Mont Saint Michel ».
Par ailleurs, toutes appartiennent aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) / Indications Géographiques (IG) « Eau-de-Vie de Poiré de Normandie », « Cidre de Normandie », « Porc de Normandie » et « Volailles de Normandie ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent.

Cette Modification simplifiée n°1 vise à créer et/ou supprimer des emplacements réservés, rectifier quelques erreurs de périmètres de zonages et faire évoluer plusieurs OAP pour permettre des projets communaux d'habitats.
Celle-ci ne vient pas apporter de modification qui pourrait avoir des enjeux pour les signes de qualité et l'agriculture en général.

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation
La Déléguée Territoriale

Cathy DUFOUR